

Loi fédérale du 23 mars 2001 sur le crédit à la consommation (LCC) et son Ordonnance du 6 novembre 2002 (OLCC)

Loi d'application de la loi fédérale sur le crédit à la consommation du 13 mai 2004 et son Ordonnance du 16 juin 2004

## DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE COURTAGE EN CREDIT

Requérant/e de	e l'autorisation
	Nom - Prénom
	Adresse privée
	Date de naissance
	Nationalité
	Type d'autorisation de séjour
	Profession actuelle
Employeur	
	Raison sociale/Nom
	Siège/Adresse
	ou expérience professionnelle acquise (de 3 années au moins dans le domaine des services financiers e comparable) à préciser dans le curriculum vitae.
Assurance responsabilité civile professionnelle ou sûreté équivalente	
	assurance caution déclaration de compte bloqué garantie d'une banque auprès d'une banque
	Attesté(e) par (raison sociale/siège)
	Etendue de la sûreté
Date:	Signature du/de la requérant/e:

## Annexes à la demande:

- a) curriculum vitae;
- b) extrait du casier judiciaire délivré dans le mois précédant le dépôt de la demande;
- c) attestation de solvabilité de l'office des poursuites délivrée dans le mois précédant le dépôt de la demande;
- d) extrait du registre du commerce délivré dans les trois mois précédant le dépôt de la demande, si le requérant est inscrit au registre du commerce ou s'il travaille pour une société ayant l'obligation d'être inscrite au registre du commerce;
- e) certificat de bonnes mœurs de la commune de domicile;
- f) copie de l'autorisation d'établissement ou de séjour et de l'assentiment de prise d'activité indépendante;
- g) preuves attestant la formation et/ou l'expérience professionnelle;
- h) preuve attestant l'assurance responsabilité civile professionnelle ou une sûreté équivalente (assurance, caution, déclaration de garantie d'une banque, compte bloqué auprès d'une banque) pour la durée de l'autorisation demandée.